

## VARIÉTÉS

### I

#### MANDEMENT DE PRISE DE POSSESSION DE M<sup>gr</sup> LANGEVIN.

19 mars 1895, fête de Saint-Joseph.

*Louis-Philippe-Adélarde LANGEVIN, O. M. I., par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, archevêque de Saint-Boniface.*

*Au Clergé séculier et régulier, aux Communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.*

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Le Souverain Pontife Léon XIII, glorieusement régnant, nous adressait les paroles suivantes dans un bref apostolique en date du 8 janvier 1895 :

« Cher fils, salut et bénédiction apostolique.

« ..... D'après le conseil de Nos vénérables Frères les Cardinaux de la sainte Église romaine, et en vertu de Notre autorité apostolique, Nous pourvoyons, en votre personne, à l'église épiscopale de Saint-Boniface, et Nous vous en nommons l'évêque et le pasteur, vous confiant la plénitude du gouvernement et de l'administration dans les choses spirituelles et temporelles. »

Nous ne vous le cachons pas, nos très chers Frères, ces paroles du Vicaire de Jésus-Christ nous ont fait trembler ; car la charge pastorale est un fardeau redou-

table aux anges eux-mêmes, et nous sentons vraiment que nos épaules sont trop faibles pour le porter dignement.

Nous avons, il est vrai, fait parvenir au pasteur suprême, l'illustre Léon XIII, l'expression de notre parfaite soumission et de notre très respectueux et affectueux dévouement; mais nous n'avons garde d'oublier notre indignité, et nous répétons souvent les paroles de saint Pierre au divin Maître : « Éloignez-vous de moi, Seigneur, parce que je suis un pécheur. » (Luc, c. V, v. 8.)

Combien sainte et sublime est la dignité des évêques dans la sainte Église de Dieu !

Ne sont-ils pas les successeurs des apôtres, et n'est-ce pas à eux qu'il a été dit : « L'Esprit Saint vous a placés, vous évêques, pour gouverner l'Église de Dieu? (Act., c. XX, v. 8.)

Ne sont-ils pas ces gardiens vigilants de la maison de Dieu qui doivent toujours être prêts à rendre compte à Jésus-Christ ou à son Vicaire sur la terre, le Pape, de leur troupeau, alors qu'ils entendent ces paroles de nos saints livres : « *Custos, quid de nocte?* » (Is., c. XXI, v. 11. « Sentinelle, que se passe-t-il durant la nuit? »

Si encore nous n'avions qu'à régir une église naissante perdue au milieu des peuplades sauvages, nous nous consolerions en songeant que l'on ne nous demande que l'héroïsme du dévouement; mais non, il s'agit d'une église placée au milieu d'un immense pays plein d'avenir, où la civilisation moderne s'épanouit avec ses nombreux et très précieux avantages dont il faut bénir Dieu, mais aussi avec le triste cortège de ses passions, de ses préjugés, de ses haines de race et de religion, sources fécondes de divisions intestines. Il s'agit d'un siège archiépiscopal illustré par deux vénérables prélats dont les grandes œuvres ont rendu Saint-Boniface célèbre dans le monde entier.

Permettez-nous, nos très chers Frères, de nous consoler en contemplant ces deux grandes figures épiscopales.

C'est à M<sup>sr</sup> Joseph-Norbert Provencher, une des plus pures gloires du florissant collège de Nicolet, que revient l'honneur d'avoir fondé la *chrétienté* et l'*église* de Saint-Boniface, comme il s'exprime lui-même.

Il a été vraiment le premier apôtre des vastes régions de l'Ouest canadien. Dieu sait ce qu'il a fallu d'indomptable énergie à cet humble et vaillant travailleur de la vigne du Seigneur pour surmonter des épreuves sans nombre, et comme la conjuration mystérieuse des hommes et des éléments contre son œuvre méconnue et dédaignée. Rien ne put ébranler son courage. Ah ! si les anciens Romains rendaient grâces à leurs généraux quand ils n'avaient point désespéré de la République après une défaite, quelles actions de grâces ne devons-nous pas rendre au prélat intrépide qui a eu foi en l'avenir de ce pays au moment où la guerre, les inondations, et des nuées de sauterelles affamées semblaient l'avoir à jamais ruiné au berceau ? On peut dire sans crainte que la foi de M<sup>sr</sup> Provencher a été héroïque. Comme Moïse, *il a préféré l'opprobre du Christ aux trésors du siècle* et il a mérité le bel éloge que la sainte liturgie a fait du juste. « Bienheureux l'homme sans tache, qui a dédaigné l'or et qui n'a pas mis son espérance dans l'argent et les ressources de ce monde. Nommez-le et nous le louerons, car il a fait de grandes choses durant sa vie. » (Com. conf. non pontif.)

Il n'est que juste de faire mention ici de ces prêtres intrépides qui ont formé sa première couronne de collaborateurs infatigables et qui ont donné un illustre prélat à la noble église des Trois-Rivières (M<sup>sr</sup> Laflèche) et un vicaire général à l'église de Saint-Boniface (M. Thi-

beault). Mais si M<sup>gr</sup> Provencher a eu le mérite de jeter les fondements de notre église bien-aimée, son illustre successeur, M<sup>gr</sup> TACHÉ, aura la gloire de l'avoir affermie et défendue, et d'avoir donné à des œuvres dont l'enfance fait sourire, des développements qui frappent d'admiration ceux qui visitent ce jeune pays.

Le *premier évêque de Saint-Boniface* était sorti des rangs du peuple, il appartenait à cette honorable classe de nos bons cultivateurs canadiens chez qui la foi et la probité sont aussi robustes que la santé du corps; le *premier archevêque de Saint-Boniface* descendait de cette vaillante et héroïque race des découvreurs qui ont les premiers foulé aux pieds les terres de l'Ouest, mettant généreusement leur énergie, leurs biens et leur épée au service de la France et de la civilisation chrétienne, jusqu'au jour où ils tombèrent glorieusement pour la défense du drapeau fleurdelisé sur les champs de bataille de la Nouvelle-France. Les Varennes de la Vérandrye ne furent pourtant pas heureux dans leurs entreprises. Victimes de la noire envie, ils virent leurs services méconnus, leurs intentions dénaturées, et ils purent croire que leurs sacrifices pour Dieu et la patrie avaient été inutiles; mais Dieu ne permit pas que les labeurs de ces preux sans peur et sans reproche demeuraient stériles, et un siècle plus tard un de leurs arrière-neveux, armé seulement de l'humble croix d'Oblat, passait dans le sillon tracé par ses pères et parcourait en canot d'écorce ou en traîne à chiens ces mêmes pays *d'en haut*, du lac Supérieur aux montagnes Rocheuses, non pas à la découverte de la *mer de l'Ouest* (océan Pacifique), mais pour gagner des âmes à Jésus-Christ. Cette gloire posthume était bien due à des existences qui, selon une chronique du temps, n'ont connu du dévouement à la patrie que ses misères.

Rien d'étonnant si le divin Maître, qui appelait le jeune Oblat, élève du célèbre collège de Saint-Hyacinthe, à faire de si grandes choses sur les bords de la rivière Rouge et de l'Assiniboine, de la Saskatchewan et du Mackenzie, lui avait fait une large part des dons de la nature et de la grâce. Si c'est le propre du génie de se suffire à lui-même, en quelque sorte, et d'apprendre comme par intuition ce qui coûte tant de labeurs au commun des mortels, sous la conduite des maîtres les plus habiles; si c'est encore le fait du génie de concevoir de vastes plans et de les exécuter heureusement malgré des obstacles quasi-insurmontables et avec des ressources fort restreintes; si enfin le génie permet de lire dans l'avenir les destinées d'un pays et de prévoir les catastrophes qui échappent à l'œil des plus perspicaces, on peut affirmer, sans hésitation, que M<sup>sr</sup> Antonin-Alexandre TACHÉ a été un homme de génie.

Grâce à ses conceptions vastes et élevées, qui le faisaient se mouvoir à l'aise d'un océan à l'autre, de l'Atlantique au Pacifique; grâce à sa merveilleuse prudence, à sa perspicacité étonnante et à son indomptable énergie, il a été comme l'âme de ces immenses régions qui s'appellent aujourd'hui le Manitoba et le Nord-Ouest. Il a donné une nouvelle impulsion aux œuvres d'apostolat, d'éducation et de charité déjà commencées; il a fondé de nouvelles églises; il a puissamment encouragé le courant immigrateur; il n'a été étranger à aucune entreprise d'utilité publique, en un mot il n'y a peut-être personne qui ait exercé, pendant un demi-siècle, une influence religieuse, politique et sociale égale à la sienne dans cette partie si importante de l'Amérique britannique.

Et je me demande s'il y a un évêque qui ait joui, au Canada, d'un prestige plus grand et qui ait suscité de

plus chauds enthousiasmes parmi ses compatriotes?

Aussi, quand il s'agira d'opérer le grand changement qui a fait de l'ancienne colonie d'Assiniboia ou de la rivière Rouge, la belle province de Manitoba, quand des événements regrettables auront déchaîné sur le pays les horreurs de la guerre civile, M<sup>sr</sup> TACHÉ, de glorieuse mémoire, sera appelé par le gouvernement de Sa Majesté à jouer un rôle pacificateur digne des grands évêques des premiers siècles.

Le poids de sa parole était tel, même au déclin de sa vie, que la stabilité des gouvernements a même parfois semblé en dépendre, ce qui lui a attiré des reproches injustes et des chagrins bien amers.

Mais si l'intelligence de ce grand évêque était si vaste qu'elle le faisait planer comme l'aigle dans des sphères supérieures, que dirons-nous de son grand cœur?

C'était vraiment une merveille d'exquise délicatesse et de généreuse tendresse qui coulait à pleins bords et débordait parfois dans ses écrits ou ses conversations intimes.

Évêque missionnaire, il a été animé du zèle le plus ardent pour les intérêts et l'honneur de la sainte Église, et l'on peut dire qu'il a eu constamment soif de souffrir pour les âmes.

Son orthodoxie était telle qu'une simple direction du Vicaire de Jésus-Christ était un ordre pour lui, et le peuple de Saint-Boniface se souvient que tous devaient écouter debout la lecture d'un document pontifical, tout comme l'évangile lui-même. Comme il a aimé cette chère église de Saint-Boniface qui lui a coûté tant de travaux, tant de brisements de cœur, tant de périls, tant de sollicitudes et de larmes!

Comme il a aimé chacun de ceux que le Seigneur lui avait confiés!

Il pouvait bien dire comme l'apôtre saint Paul :

« Qui donc souffre parmi vous sans que je souffre avec lui ? » (II Cor., c. XI, v. 21.)

Jusqu'à la fin de sa vie, sa porte fut assiégée par des visiteurs et des sollicitateurs souvent importuns, et dans le délire de la fièvre, il indiquait l'endroit où l'on trouverait des billets de banque.

Que de familles et d'individus de toute nationalité et même de toute croyance lui doivent leur position honorable ! Que d'hommes il a sauvés du déshonneur et de la ruine ! Comme on lui reprochait un jour d'avoir été trop généreux pour un étranger qui se disait Français : « Ah ! reprit-il vivement, la France a tant fait pour ce pays que je ne puis me refuser à aider un de ses enfants. C'est l'or de la France qui a soutenu nos missions et qui les maintient encore. »

Patriote sincère, il a aimé passionnément le doux pays de sa naissance, la vieille province de Québec, dont il a si souvent parlé avec émotion, et nul ne mettra en doute sa tendresse pour le pays de son adoption, ce Manitoba et ce Nord-Ouest qu'il avait sillonnés en tous sens, et dont il connaissait tous les secrets. Chaque lac, chaque rivière, chaque forêt, chaque prairie, que dis-je ? chaque brin d'herbe lui rappelait un souvenir heureux ou pénible, et faisait vibrer son noble cœur, et jamais la couronne d'Angleterre n'a eu un sujet plus loyal et plus dévoué.

Tant il est vrai que l'Église catholique est la meilleure école du vrai patriotisme et de la fidélité au drapeau. Aussi, jamais trait n'a été plus cruel à son cœur que les accusations lancées contre lui par des compatriotes, lui reprochant d'avoir trahi les intérêts des enfants du sol, ces bien-aimés de son cœur, ou encore d'avoir trahi la cause sacrée de nos écoles catholiques du Manitoba.

Ce vieil archevêque, que l'on disait décrépît, circonvenu et vacillant comme un flambeau qui s'éteint, se leva alors dans sa dignité outragée afin de repousser ces odieuses calomnies et de revendiquer nos droits scolaires méconnus.

Les pages émues qu'il a écrites alors, au seuil de son éternité, avec une vigueur presque juvénile, resteront à jamais comme un monument impérissable de sa haute intelligence, de sa logique inexorable, de l'exquise délicatesse de son cœur d'évêque et de patriote, et de son attachement inviolable à la cause sacro-sainte de l'éducation catholique. Aussi Dieu, pour le récompenser, lui ménagea-t-il la délicieuse consolation de voir l'épiscopat canadien tout entier seconder avec empressement et bonheur ses nobles efforts, en signant la pétition adressée au gouverneur général du Canada pour demander que l'on portât remède à la législation scolaire pernicieuse et injuste dont nous souffrons encore.

Ces voix émues et suppliantes de ses frères dans l'épiscopat, s'élevant d'Halifax à Vancouver, comme il le dit lui-même, et frappant à la porte des pouvoirs publics, furent plus douces à ses oreilles que les applaudissements chaleureux qu'il avait entendus si souvent durant sa belle vie.

Une autre joie suprême de sa vie d'évêque Oblat missionnaire fut la visite du T. R. Père Général de son ordre, qui avait traversé les mers afin de donner une dernière accolade fraternelle à un de ses fils les plus illustres et les plus chers.

Depuis le jour où le jeune missionnaire de l'Île à la Crose avait entendu le vénéré fondateur des Oblats, M<sup>re</sup> DE MAZENOD, de pieuse mémoire, lui dire avec un accent d'ineffable tendresse : « Tu seras évêque et tu



n'en seras pas moins Oblat, » bien des événements avaient agité sa vie.

Il nous écrivait un jour : « J'ai quarante ans d'épiscopat Oblat, j'ai quarante-cinq ans de profession comme Oblat. Dieu sait la pensée unique qui a dominé toute cette existence! »

*Cette pensée unique*, il put l'expliquer au deuxième successeur du vénéré Fondateur, et Dieu sait ce que les colloques intimes de ces deux vénérables vieillards, représentant les Oblats du nouveau et du vieux monde, apportèrent de consolations au cœur si sensible de notre regretté seigneur et père.

Il nous suffira de dire qu'il nous répéta bien souvent depuis : « L'épiscopat canadien et notre chère Congrégation des Oblats ont comblé mon âme de joie. Le succès de notre cause et de nos œuvres est certain, je puis mourir en paix. »

Voilà, nos très chers Frères, le Père que nous avons perdu. Il n'est plus, le sage pilote qui dirigeait si habilement le vaisseau de notre jeune église à travers les écueils et sur les flots courroucés!

Il n'est plus, le vaillant capitaine qui nous conduisait au combat et qui se servait de sa plume puissante comme d'un glaive pour protéger l'arche sainte et surtout défendre l'enfance chrétienne, et faire comprendre à nos ennemis ce que peut encore un évêque mourant.

Il n'est plus, le bon pasteur qui commandait si bien ses brebis et qui a si généreusement donné sa vie pour elles!

Jamais jour de deuil n'a été plus douloureux et plus lugubre que celui où les cloches de Saint-Boniface sonnèrent le glas funèbre du grand archevêque que nous pleurons encore. « Monseigneur TACHÉ est mort! Mon-

seigneur TACHÉ est mort ! » répétait chacun avec stupeur, l'âme navrée et les larmes aux yeux. Nos frères séparés eux-mêmes l'ont pleuré avec nous.

La parole de l'Écriture relatant le deuil de la nation juive à la mort de Judas Machabée s'est réalisée.

« Le peuple d'Israël pleura toutes ses larmes et le deuil dura de longs jours, et ils disaient : « Comment est tombé le vaillant qui sauvait Israël ? » (I Mach., c. IX, v. 20.)

S'il est maintenant, nos très chers frères, une consolation pour nous, qui sommes appelé à succéder à ces deux hommes extraordinaires placés comme deux candélabres étincelants ou deux oliviers de paix dans la maison de Dieu, c'est de penser qu'ils veillent sur nous et nous protègent du haut du ciel. Nous avons besoin de nous rappeler en ce moment que la voix du Souverain Pontife est la voix de Dieu même quand il dit à un pauvre religieux comme nous : « Pais mes brebis, pais mes agneaux. » (Jos., c. XXI, v. 15 et 17.)

En outre, il nous est doux de rappeler ici les paroles de notre regretté prédécesseur nous disant en tout abandon de cœur : « Je vous désirais depuis dix ans. » — Nous sommes donc l'élu de son choix aussi bien que l'élu de Rome. Il avait pensé qu'un membre d'une Congrégation religieuse qui a sacrifié tant d'hommes et versé tant de ressources dans le Nord-Ouest pour l'avancement de la religion et qui n'a jamais dit : « C'est assez » quand il s'est agi du salut des âmes les plus abandonnées, trouverait parmi les siens un appui précieux, une force immense pour le bien, d'autant plus que les vénérables suffragants du métropolitain Oblat de Saint-Boniface sont tous des membres de la même Congrégation.

Et il nous semble entendre le vicaire de Jésus-Christ

et notre regretté et bien-aimé Père lui-même nous dire en ce moment comme l'apôtre à son disciple Timothée : *Depositum custodi* (I Tim., c. VI, v. 20), « Gardez le dépôt ». — « Cette parole, a dit un grand prédicateur de ce siècle, a traversé les espaces et les siècles, passant d'un évêque à l'autre comme un testament et une garantie de l'intégrité de la foi. » — Voilà pour nous le testament de l'illustre M<sup>sr</sup> TACHÉ.

Mais quel est ce dépôt sacré qu'il nous faut garder ? C'est d'abord la pure doctrine de Jésus-Christ, telle qu'enseignée par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, colonne et soutien de la vérité. C'est elle que nous avons juré de professer et de défendre toute notre vie, au jour de notre consécration épiscopale.

Il y a ensuite le trésor si précieux de nos libertés religieuses et surtout nos droits scolaires si malheureusement foulés aux pieds.

Comme hommes libres, comme chrétiens surtout, nous devons maintenir les droits inaliénables que la loi naturelle confère aux pères de famille pour l'éducation de leurs enfants. Au nom de ces droits sacrés sauvegardés par les traités les plus solennels, les promesses royales elles-mêmes, et reconnus par le plus haut tribunal de l'empire britannique, que dis-je ? par Sa Majesté elle-même en conseil ; au nom de la justice et de l'équité et pour l'honneur du drapeau britannique et de la noble province de Manitoba, nous ne cesserons de réclamer nos écoles catholiques.

Ce dépôt qu'il nous faut garder, c'est la grande œuvre de la conversion des milliers de sauvages païens qui vivent dans ce diocèse ou dans notre province ecclésiastique et pour lesquels l'heure de la grâce semble avoir sonné. Il nous semble les entendre nous dire : « Père, enseigne-nous à prier. Envoie-nous des hommes de la

prière. » Sera-t-il dit que ces petits auront demandé du pain et qu'il ne s'est trouvé personne pour leur en donner ?

Ce dépôt sacré, c'est l'œuvre vitale, l'œuvre fondamentale de la colonisation d'un pays qui a besoin de se peupler pour être fort et prospère. C'est ici le lieu de rappeler une devise bien connue : « Emparons-nous du sol. »

Ce dépôt enfin, ce sont les institutions d'éducation et de charité et toute autre œuvre implantée en ce pays par nos infatigables prédécesseurs. Ils ont pour ainsi dire créé, à nous l'humble rôle de conserver, de défendre, de développer ou de compléter leurs œuvres dans la mesure de nos forces.

Mais, nos très chers frères, qui sommes-nous pour entreprendre une pareille tâche ? Nous l'avouons sincèrement, de nous-mêmes nous ne pouvons rien, mais nous osons dire avec saint Paul : « Je puis tout en celui qui me fortifie. » (Philp., c. IX, v. 13.)

Nous croyons que c'est Dieu qui nous envoie vers vous et nous croyons pouvoir vous dire : « Celui qui nous envoie est avec nous et il ne nous laissera pas seul. » (Joa., c. XIII, v. 29.)

Nous avons placé notre confiance dans le cœur sacré de Jésus, source de tout bien, de toute lumière et de toute force, le maître de toutes les nations de la terre et le médecin de nos âmes.

Nous avons ensuite adressé à l'auguste mère de Dieu, à Marie Immaculée, la prière du général israélite à Débora : « Si vous venez avec moi, j'irai ; si vous ne voulez point venir avec moi, je n'irai point. » (Les Juges, c. IV, v. 8.)

Nous recourrons souvent à celle qui est terrible comme une armée rangée en bataille, et c'est avec joie

que nous lui avons donné une place d'honneur dans nos humbles armoiries. Avec la mère de Jésus, nous aurons l'appui de son chaste époux, du puissant saint Joseph, premier patron du Canada, et de la bonne sainte Anne, la grande *thaumaturge* de la Côte-de-Beaupré.

Enfin nous adresserons nos supplications aux saints du Canada, surtout à ceux dont l'Église a reconnu les vertus héroïques, à savoir : le vénérable M<sup>sr</sup> Laval, premier évêque de Québec, l'église mère de presque toutes les églises du continent nord de l'Amérique ; la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de Québec ; la vénérable Sœur Marguerite Bourgeois, fondatrice des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, et enfin la vénérable Mère d'Youville, fondatrice des Sœurs Grises de Montréal. A ces noms il nous est doux d'ajouter, dans nos prières quotidiennes, ceux des héroïques Pères Jésuites martyrisés par les barbares Iroquois ; de la merveilleuse Catherine de Saint-Augustin, de l'Hôtel-Dieu de Québec ; du pieux M. Olier, le plus insigne bienfaiteur de Ville-Marie, aujourd'hui Montréal, et de la douce *vierge iroquoise* Catherine Tekakwitha, du Sault-Saint-Louis, pour lesquels nous désirons ardemment les mêmes honneurs. Après Dieu et ses saints, nous comptons sur l'aide de nos vénérables et bien-aimés suffragants de l'Alberta, des bords de la Saskatchewan, du Mackenzie et du Fraser. Nous sommes doublement frères, nous n'en serons que plus unis et plus forts. Mais au milieu de nos luttes, nous tournerons nos regards vers le centre de l'unité, vers Rome, cité de la paix et flambeau du monde. C'est de là que nous viendra le mot d'ordre. Puis, nous aimerons à nous adresser aux vénérables évêques de la vieille province de Québec et des autres

provinces de la Puissance canadienne, afin que le secours nous vienne d'un plus puissant que nous.

Pourrons-nous jamais oublier, nos très chers frères, le spectacle unique de tant de vénérables membres de l'épiscopat canadien et même américain qui sont venus avec leur noble escorte de prêtres distingués et amis se grouper autour de nous à l'endroit même et comme sur le champ de bataille où notre Père et notre mentor bien-aimé a succombé, comme pour dire à tous : *Frater noster est.* (Gen., c. XXXVII, v. 27.)

« C'est notre frère ! Nous ne le laisserons point seul. Nous combattons à ses côtés. »

Illustres Seigneurs et vénérés Pères, soyez-en à jamais bénis, et que le Divin Sauveur vous comble de joie et de grâces en retour de ce grand acte de foi en la parole du Vicaire de Jésus-Christ, et de cette admirable charité digne des temps apostoliques.

Après l'épiscopat, vient le corps sacerdotal. Nous avons aussi besoin de vous, ô prêtres de Jésus-Christ, très dignes pasteurs des âmes, nos très chers collaborateurs comme curés ou missionnaires, comme desservants, aumôniers ou vicaires dans ce vaste diocèse.

Il nous souvient d'avoir entendu notre vénéré prédécesseur vous lire avec émotion les pages touchantes qu'il vous adressait dans un de ses derniers écrits. « Je remercie mes prêtres, disait-il ; leur abnégation et leur zèle les élèvent à la hauteur de la situation. »

Nobles paroles ! Héritage sacré pour nous ! Nous ne les oublierons pas. Elles nous disposent à l'estime et à la confiance qui rendront nos rapports plus faciles et nous permettront d'espérer davantage de chacun de vous ; car nous avons besoin de vous. Votre pensée nous accompagnera partout. Nous avons appris de nos vénérables et bien-aimés maîtres, les messieurs de

Saint-Sulpice, combien est sainte la tribu sacerdotale et quelle sollicitude affectueuse elle exige de nous.

Il nous reste maintenant à faire appel au dévouement intelligent, désintéressé et filial de tous les bons laïques que le Souverain Pontife lui-même invite à se rallier autour du drapeau de la religion et de l'Église, gardienne vigilante de toutes les vraies libertés.

Leur concours nous sera précieux, nous le sollicitons avec instance, nous y comptons. A la noble et vaillante petite phalange de citoyens dévoués qui se serre en ce moment autour de nous avec une confiance bien propre à nous combler de joie, de nouvelles recrues viendront se joindre. Nous faisons appel à tous les amis sincères de notre jeune pays, et nous offrons nos sincères remerciements à ceux qui ont travaillé à son agrandissement et à sa prospérité.

Vous ai-je oubliées, ô vous, saintes et belles communautés religieuses, *héroïques en toutes circonstances*, selon le mot de notre vieil archevêque défunt? Assurément non. Vous êtes ces bataillons d'élite toujours prêts à se porter là où il y a le plus de travaux à entreprendre, le plus de souffrances à endurer et de périls à braver. Vous avez déjà ma confiance, nous travaillerons ensemble sous le regard de Jésus et de sa divine mère.

C'est à vous, nos bien-aimés frères, Oblats de Marie Immaculée, que nous nous adressons tout d'abord. Grâce à vos travaux apostoliques, à votre zèle éclairé, à des privations dont la seule pensée épouvante la nature, vous avez continué l'œuvre de nos premiers Pères dans les missions que l'on dit être les plus pénibles du monde.

Vous avez souffert la faim, la soif, le froid, le dénue-ment et l'isolement pour l'amour de Jésus-Christ, et vous avez inscrit partout en ce pays l'humble devise de

notre bien-aimée Congrégation, qui est celle du divin Maître lui-même :

« Il m'a envoyé pour évangéliser les pauvres. »

*Evangelizare pauperibus misit me.* (Luc, c. IV, v. 18.)

Aussi, des bords de l'océan Pacifique aux rivages du lac Lapluie, et depuis la frontière américaine jusqu'au pôle nord, on peut dire que grâce à vous, « les pauvres sont évangélisés ».

*Pauperes evangelizantur.* (Math., c. XI, v. 5.)

Ne voyez-vous pas que la moisson jaunissante demande de nouveaux ouvriers ? Hâtons-nous de la cueillir, car elle est en péril. Daigne le Seigneur nous envoyer de nouveaux missionnaires.

Et vous, vénérables Pères de l'illustre Compagnie de Jésus, incomparables éducateurs de la jeunesse, vous nous aiderez à faire du cher collège de Saint-Boniface que vous dirigez avec tant d'habileté et de dévouement, un foyer de lumières encore plus abondantes et plus fécondes, si c'est possible.

Vous êtes les bienvenus dans ce diocèse, dignes fils de saint Bernard, bons Pères Trappistes de Notre-Dame des Prairies (Saint-Norbert). Nous nous réjouissons à la pensée que vous êtes appelés à continuer dans le nouveau monde l'œuvre bénie des moines agriculteurs de la vieille Europe. L'histoire vous appellera les moines de l'Extrême-Occident, et nous, nous vous nommerons *nos insignes bienfaiteurs*.

Nous vous voyons avec joie auprès de nous, admirables chanoines réguliers de l'Immaculée Conception, qui avez formé le noble dessein de faire revivre les traditions de ferveur, de régularité et d'études du clergé paroissial des premiers siècles. Chaque paroisse que vous fondez devient une forteresse pour notre foi et nos libertés. Soyez-en à jamais bénis.



Excellents Frères de la Société de Marie, continuez votre belle œuvre éducatrice au milieu de la bonne population de Winnipeg. Le fait que vous tenez en France une place d'honneur à l'avant-garde de la docte phalange des éducateurs, et les succès qui couronnent vos travaux aux États-Unis, nous donnent confiance en vous. *Excelsior!* Allez de l'avant!

Pourrons-nous vous louer et vous remercier suffisamment, ô vous, généreuses filles de la vénérable Mère d'Youville, Sœurs Grises de Montréal? Un hôpital, un orphelinat, deux écoles industrielles, un pensionnat, plusieurs écoles élémentaires et un noviciat pour alimenter tant d'établissements, voilà votre riche mais lourde part d'héritage dans ce diocèse. Vous en avez même franchi les limites pour aller jusque sur les places inhospitalières du Mackenzie, et demain, peut-être, vous serez au pôle nord, afin de soulager ceux qui souffrent, d'instruire les ignorants et d'être les mères des pauvres petits orphelins.

Laissez-nous vous adresser les paroles de nos saints livres : *Benedictio Domini super vos, benedicimus vobis de domo David.* « Que la bénédiction de Dieu soit sur vous, nous vous bénissons au nom du Seigneur. » (T., c. XXVIII, v. 8.)

Honneur à vous aussi, infatigables Sœurs des Saints Noms de Jésus-Marie de Montréal! Vous tenez haut et ferme, à Winnipeg, le drapeau de l'éducation catholique, et vous y avez conquis l'estime, le respect et l'admiration de tous. Vous êtes l'honneur de la religion. Puissent vos vides douloureux se combler bientôt. Croissez et multipliez-vous. (Genes., c. I, v. 22.)

N'est-ce pas vous, fidèles Compagnes de Jésus, que la bonne Sainte-Anne d'Auray, gardienne du berceau de votre noble Institut sur la terre bretonne, a envoyées

au secours de nos pauvres Missions du Manitoba et du Nord-Ouest, qui ont grandement besoin de votre dévouement d'éducatrices habiles et expérimentées? Le cri de votre vénérée Mère Fondatrice a été entendu. *Sitio*, « J'ai soif ». Vous continuerez à sauver beaucoup d'âmes dans ce pays, et vous serez plus que jamais les bénies de Jésus, dont vous êtes les Compagnes si fidèles.

Voilà, nos très chers frères, nos fermes appuis, et, certes, nous en avons grand besoin.

Nous n'ignorons pas que les ennemis de notre sainte foi et de nos libertés religieuses et nationales ne dorment point, mais ils trament, dans l'ombre, de nouveaux projets plus iniques peut-être que les premiers. Forts du secours de Dieu que nous implorons, et sachant fort bien que notre cause est la sienne, nous ne craignons pas nos ennemis ; mais nous oserons dire, comme le grand saint Hilaire, que nous craignons trois choses : *Mihi metus est de periculo mundi, de silentii mei reatu, et de judicio Dei.* (*Hilar. ad Const.*)

Nous craignons le *péril social*, le *crime de notre silence* et le *jugement de Dieu*.

Oui, la stabilité même de l'ordre social est ébranlée par les doctrines perverses et l'audace impudente de certains hommes qui semblent établir en principe que les catholiques n'ont aucun droit dans ce pays, que la force est le droit et que le nombre est la loi, et c'est là ce que nous appelons le *péril social*.

Nous redoutons notre propre faiblesse lorsqu'il s'agira d'élever la voix même pour condamner les forts et les puissants ; par-dessus tout, nous craignons que les désordres publics ou secrets, les injustices criantes dans les affaires, les abus de boisson et autres qui règnent dans le pays provoquent la colère de Celui qui châtie les na-

tions ici-bas, parce qu'elles ne franchiront pas le seuil de l'éternité.

Ce n'est pas que nous craignons la souffrance. Le disciple n'est pas plus que le maître, selon la belle parole de saint Ambroise : « C'est la vocation d'un évêque de souffrir », *Patiar, quod est episcopi*. Toutefois, nous ne pouvons nous défendre de quelque inquiétude.

Plusieurs d'entre vous, nos très chers frères, seront sans doute surpris d'apprendre que certains établissements religieux sont dans un état précaire, et que le pays ne donne pas toujours le pain quotidien aux prêtres de Jésus-Christ.

Aussi, nous éprouvons un immense besoin de secours d'en haut et nous le solliciterons par une prière commune et fervente.

Nous désirons que les communautés religieuses adressent au ciel des supplications ardentes, et qu'elles offrent leurs sacrifices, leurs pénitences, leurs communions et des pratiques spéciales de dévotion afin que nous obtenions nos écoles catholiques.

Nous voulons que, dans chaque école, on récite chaque jour trois *Ave Maria* à cette intention spéciale, bien expliquée aux enfants.

C'est pour nos chères écoles que nous ferons publiquement les exercices du beau mois de Marie, et qu'on continuera à réciter les « cinq *Pater* et *Ave* » déjà prescrits à la fin de la grand'messe et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement ; seulement, on y ajoutera les invocations suivantes :

- « Sacré cœur de Jésus, ayez pitié de nous ;
- « Cœur Immaculé de Marie, priez pour nous ;
- « Saint Joseph, priez pour nous ;
- « Bonne sainte Anne, priez pour nous ;
- « Saints du Canada, priez pour nous. »

Nous profitons de cette circonstance pour déclarer que tout prêtre muni de la juridiction dans ce diocèse pourra continuer à l'exercer, et que, pour toute question touchant à l'administration des sacrements ou à la discipline ecclésiastique, on devra s'en tenir aux décrets du premier concile de Saint-Boniface, approuvés par le Saint-Siège. L'oraison *De mandato* sera : *Ad postulandam charitatem.*

En terminant, nos très chers frères, nous supplions instamment la Divine Bonté de vouloir bien vous combler de ses abondantes bénédictions afin que, selon la parole de l'Écriture, vous soyez toujours ce peuple agréable à Dieu et empressé à toutes sortes de bonnes œuvres. (Tit., c. II, v. 14.)

Vous goûterez alors la paix et la joie dans le Saint-Esprit (Rom., c. XIV, v. 19), en retour de votre fidélité.

Que le Dieu qui élève les âmes et éclaire les intelligences vous donne santé, vie et bénédiction ; à lui seul gloire, honneur et actions de grâces dans les siècles des siècles.

Sera le présent mandement lu dans toutes les églises et chapelles de notre diocèse où se fait l'office public, et au chapitre de toutes les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Fait à Saint-Boniface, le 19 mars, fête de Saint-Joseph, et jour de notre consécration épiscopale, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre secrétaire.

† L. P. ADÉLARD, O. M. I.,  
Archevêque de Saint-Boniface.

Par mandement de Sa Grandeur l'Archevêque de Saint-Boniface.

Joseph GEORGE, prêtre, O. M. I.,  
Secrétaire, *pro temp.*